



Objectifs :

- Le but de cet exercice est de mettre en application les consignes et/ou les manœuvres de dépollution, ainsi que d'examiner la réactivité et le comportement des personnes présentes lors d'un accident inopiné.

Public concerné :

- Le personnel de l'établissement.

Prérequis :

- Connaître les consignes relatives à l'établissement.

Groupe :

- Tout le personnel.

Durée :

- L'exercice : 15 minutes.
- Le débriefing avec les intervenants : 1 heure maximum.

Modalités et détail d'accès :

- Exercice présentiel en intra,
- La date de l'exercice est à définir avec le client.



Méthodes mobilisées :

Arrivée sur le site :

- Joindre par téléphone le contact, afin d'accéder à l'établissement.
- Préparation de l'exercice.
- Appel des secours extérieurs.

Pendant l'exercice :

Analyse :

- Du temps d'alerte.
- De la réactivité des personnes présentes.
- De la mise en place du matériel de dépollution.
- De la vérification de propagation ou pas de la pollution.
- Du temps de réaction, de la mise en place des consignes et/ou du matériel.
- Du comportement des intervenants.
- De l'organisation sur la zone de pollution
- De la réception des secours (Si inclus dans l'exercice).

Après l'exercice :

- Débriefing avec l'ensemble des personnes « intervenants » de l'établissement.
- Analyse détaillée de l'exercice avec les responsables.



Fin de l'exercice :

- Appel des secours extérieurs.
- Remplissage du registre de sécurité.

Quelques jours après l'exercice :

- Remise ou envoi d'un compte rendu à la suite de l'exercice.

Matériels utilisés :

- Par nos soins : Le produit de contraste,
- Par vos soins : L'utilisation de contenant (fut, IBC, engin, ...) par le formateur.

Moyens humains :

- Formateur qualifié ayant une solide expérience de la sécurité en entreprise et/ou ancien pompier et/ou détenteur d'une qualification NRBCE.

Modalités d'évaluation :

- Collectives avec un jeu de questions/réponses orales.

Attestation / Diplôme :

- Signature du registre de sécurité.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

- Nos locaux, nos prestations de conseils et nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Nous contacter pour tous aménagements.
- En intra : L'accessibilité à la formation est étudiée de concert avec le client.

A savoir :

- Personnalisation de la prestation.

Tarif de groupe :

- Contacter le secrétariat ou sur demande de devis.

Contact :

- Le secrétariat : 02.41.53.27.14.

Références :

- La règle R6 A.P.S.A.D.
- Les articles des ICPE.

L'exercice de dépollution : **S'EXERCER PREVIENT DES DANGERS**

